

MANHAY. — Un arrêté ministériel du 3 septembre 2014 approuve le plan d'alignement portant sur l'élargissement partiel du chemin vicinal n° 27 à Chêne Al'Pierre à Manhay et visant à incorporer au domaine public une partie des parcelles cadastrées Malhay, 1<sup>re</sup> division, section C, n°s 338t9 et 338v9, pour une superficie de 29 m<sup>2</sup>, plan d'alignement établi le 11 juillet 2013 par M. Benoît Perilleux, géomètre-expert.

MARCHE-EN-FAMENNE. — Un arrêté ministériel du 9 septembre 2014 approuve le plan d'alignement portant sur l'élargissement des chemins vicinaux n°s 5 et 36 à Marche-en-Famenne, 7<sup>e</sup> division, section A, n° 476/C, pour une contenance de 63 ca, plan d'alignement établi le 22 octobre 2013 par M. Dominique Mouton, géomètre-expert.

MORLANWELZ. — Un arrêté du Gouvernement wallon du 18 septembre 2014 qui entre en vigueur le 18 septembre 2014, reconnaît pour une durée de quinze ans, l'opération de rénovation urbaine du quartier du Centre à Morlanwelz.

NEUFCHATEAU. — Un arrêté ministériel du 3 septembre 2014 approuve le plan d'alignement portant modification et redressement du sentier vicinal n° 55 à Neufchâteau (Longlier), visant à incorporer dans le domaine public de la voirie une partie des parcelles cadastrées Neufchâteau, 5<sup>e</sup> division, section I, n°s 716E5 et 716H5, de contenance respectives de 2 a 7 ca et 11 a 90 ca, et visant à soustraire du domaine public (déclassement) une partie de la parcelle non cadastrée d'une contenance de 56a 46ca, plan d'alignement établi le 24 mai 2013 par M. A. Poncin, géomètre-expert.

SAINT-GEORGES-SUR-MEUSE. — Un arrêté ministériel du 8 septembre 2014 décide qu'il y a lieu d'élaborer le plan communal d'aménagement dit « Centre » à Saint-Georges-sur-Meuse en vue de réviser le plan de secteur de Liège.

SENEFFE. — Un arrêté ministériel du 17 juin 2014 fixe définitivement le périmètre du site à réaménager n° SAR/LS295 dit « Commscope » à Seneffe et comprend les parcelles cadastrées à Seneffe, 1<sup>re</sup> division, section C, n°s 217/02D, 220Y3, 220Z3.

Le plan annexé à l'arrêté peut être consulté à la Direction de l'Aménagement opérationnel de la Direction générale opérationnellement Aménagement du Territoire, Logement, Patrimoine et Energie.

Cet extrait remplace l'extrait publié au *Moniteur belge* du 11 septembre 2014, à la page 71847.

THUIN. — Un arrêté du Gouvernement wallon du 18 septembre 2014 qui entre en vigueur le 18 septembre 2014, reconnaît, pour une durée de quinze ans, l'opération de rénovation urbaine de la Ville Haute à Thuin.

## SERVICE PUBLIC DE WALLONIE

[2014/205924]

### Pouvoirs locaux

Un arrêté ministériel du 5 septembre 2014 approuve les délibérations du conseil d'administration de l'Intercommunale ISPPC du 15 mai 2014 relatives à :

- l'octroi d'une prime pour titre et qualification en santé mentale et psychiatrique et en soins palliatifs;
- l'évolution de carrière de l'échelle A1 vers l'échelle A2.

Un arrêté ministériel du 12 septembre 2014 approuve la décision du 24 juin 2014 par laquelle l'assemblée générale de la SCRL « Intercommunale pour la gestion et la réalisation d'études techniques et économiques » (IGRETEC) modifie l'article 5.3. de ses statuts.

PROVINCE DE HAINAUT. — Un arrêté ministériel du 5 septembre 2014 approuve les résolutions du 24 juin 2014 par lesquelles le conseil provincial de Hainaut arrête les comptes 2013 de neuf régies provinciales ordinaires d'enseignement et de la régie provinciale ordinaire « Imprimerie provinciale ».

ANTOING. — Un arrêté ministériel du 9 septembre 2014 approuve la délibération du conseil communal d'Antoing du 19 juin 2014 relative à la modification du statut pécuniaire du personnel communal statutaire non enseignant.